

**LE CSO SHETLAND**  
**CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES**



**PONEY CLUB DE MONTECLIN**

Route de Versailles CD53

91570 BIEVRES

01 60 19 02 13

monteclin@orange.fr

# LE CSO

# SHETLAND

## CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES

### LE CSO, EN BREF :



Le saut d'obstacle consiste à enchaîner un parcours d'obstacles sans commettre de faute. Les épreuves sont destinées à démontrer chez le cheval sa franchise, sa puissance, son adresse, sa rapidité et son respect de l'obstacle et chez le concurrent, la qualité de son équitation.

### HORAIRES ET TARIFS DES ENTRAINEMENTS :

1 cours spécifique à la discipline,  
en plus du cours classique :



Reprise	TOTAL Par appel (4 en tout)	Droit d'accès aux installations sportives	Forfait enseignement
<b>mercredi 17h</b>	<b>130€</b>	83€	47€



### ENGAGEMENTS :




- Participer au cours Compétition
- Participer à une journée de stage à la Toussaint afin de valider le galop requis pour la participation de l'enfant dans la discipline  
(Journée de stage offert ; seuls les droits d'exams seront à régler, de 18 à 31€ selon le Galop)
- Participer aux concours ; entre 5 et 7 dans l'année
- Participer au stage de perfectionnement : Vacances de février du lundi 17 février au vendredi 21 février 2020 (Mercredi à Brimboration et jeudi à Montéclin) à Montéclin et à Brimboration
- Participer aux Championnats de France à Lamotte du 4 au 12 juillet 2020

## TARIFS DES SORTIES EN CONCOURS

CSO shet	1 Participation		2 Participations		3 Participations	
	Concours à Brimbosport	Concours à l'extérieur	Concours à Brimbosport	Concours à l'extérieur	Concours à Brimbosport	Concours à l'extérieur
<b>Part variable</b> (engagement)	Prix variable selon l'organisateur <b>+15€</b>		Prix variable selon l'organisateur <b>+15€*2</b>		Prix variable selon l'organisateur <b>+15€*3</b>	
<b>+PART FIXE</b>	<b>48€</b>	<b>51€</b>	<b>60€</b>	<b>64€</b>	<b>70€</b>	<b>74€</b>
<i>Droit d'accès aux installations sportives</i>	31€	/€	38€	/€	45€	/€
<i>Forfait enseignement</i>	17€	51€	22€	64€	25€	74€

### CALENDRIER DES CONCOURS :

Voici la 1<sup>ère</sup> partie, sous réserve de modifications  
(Un second calendrier vous sera communiqué début 2020)

 Le 20/10 : Monteclin  Le 17/11 : La Carrière de la Vallée (LCV)  Le 22/12 : Suresnes
---

### CHAMPIONNATS DE FRANCE :

<p>A Lamotte Beuvron, du 4 au 12 juillet 2020. Prévoir environ 480€ (non compris trajet, hébergement et nourriture des cavaliers)</p>
---

### MATERIEL :

\* sur avis du moniteur

<b>Pour le cavalier :</b>	<b>Autres :</b>
Pantalon blanc Polo du club Casque d'équitation Toque du club	Sac de pansage Tapis du club Elastiques Ruban adhésif

Je soussigné(e)..... atteste avoir pris connaissance du présent document et en accepte l'intégralité.

Je m'engage donc à inscrire mon fils/ma fille en cours compétition CSO pour l'année 2019/2020  
Le .....

Signature

Partie à rapporter  
signée  
à l'accueil du club

# CONTRAT CONCOURS

## A DESTINATION DES PARENTS DE CAVALIERS MINEURS ET DES CAVALIERS MAJEURS

Je m'engage à :

1. Fournir les pièces administratives, à l'accueil, ou par mail [administration-brimborion@orange.fr](mailto:administration-brimborion@orange.fr) :

+ Fiche de pension complète et contrat signé joint => avant le dimanche 6 octobre 2019

+ Certificat médical et autorisation parentale joint => avant le dimanche 6 octobre 2019

2. Inscrire mon enfant pour l'année, sauf blessure ou déménagement et sur une seule discipline.

3. Participer :

+ A tous les entraînements et concours ;

+ Au stage de préparation : Vacances de février du lundi 17 février au vendredi 21 février 2020 (Mercredi à Brimborion et jeudi à Montéclin) à Montéclin et à Brimborion

+ Et aux Championnats de France à Lamotte Beuvron en Juillet 2020

Aucun désistement ne sera possible sauf cas de force majeure. Dans ce cas il convient de prévenir l'accueil, par écrit ou mail uniquement, au moins **10 jours ouvrés avant le concours**. Aucune information transmise à l'oral ou au moniteur ne sera prise en compte. A défaut les frais engagés ne pourront être remboursés.

4. Etre disponible pour être / emmener mon enfant sur les lieux de concours, les dimanches, parfois très tôt. Mais aussi à la préparation des poneys et du camion la veille ou le jour même, ainsi qu'au débarquement le soir du concours. Un planning de concours est donné en début d'année pour les concours jusqu'à Décembre, puis un second planning de Janvier aux Championnats de France. Les dates sont données sous réserve de modification.

5. Me libérer de mes obligations, moi ou une personne de confiance, début Juillet 2020, pour permettre la participation de mon enfant aux Championnats de France.

Le club se réserve le droit de modifier les épreuves initialement prévues en fonction des qualifications et des compétences individuelles et collectives.

6. Solder les concours au plus tard une semaine avant leur date. Tout concours non soldé bloquera les engagements suivants.

7. Avoir le Galop minimum requis pour la pratique de la discipline ; au besoin en le passant sur une des journées proposées aux vacances de la Toussaint.

8. M'engage à participer aux compétitions organisées par la FFE uniquement sous les couleurs Brimbo-Sport pour l'année 2019/2020.

*Enfin j'adhère au projet sportif du club, et plus largement celui de la FFE. J'encourage mon équipe ou celle de mon enfant et mon club, et diffuse des valeurs positives.*

Je soussigné(e).....atteste avoir pris connaissance du présent document et en accepter l'intégralité. Je m'engage donc à inscrire mon fils/ma fille .....en cours compétition de CSO pour l'année 2019/2020

Signature des parents